

LA FLORE SAUVAGE DE LA BATTERIE DE LA POINTE À PALAISEAU

Une étude conduite en juin 2000 par MM Jean Guittet et Gérard Arnal

Situation topographique, contexte géologique

- Extrémité S-E du plateau de Saclay (alt. env. 145 m) dominant de 90 m le fond de la vallée de l'Yvette.
- Déclivité sur 3 côtés : vers le Sud (direction Villejust), le Nord (direction Le Pileu), l'Est (direction Champlan) ==>> *mettre en valeur les points de vue par abattage d'arbres.*
- Construction sur (et dans) l'argile à meulière, par creusement de fossés tout autour (*il pourra être vérifié que le sable n' a pas été atteint en profondeur*), les matériaux ayant servi de remblai pour la construction de la caserne.
- Sols argileux compacts et imperméables, sauf sur les marges Sud et Est où le sable de Fontainebleau peut affleurer (*à vérifier, de même que les limites de propriété*).
- Accès peu commode depuis le centre ville. Il serait opportun d'acquérir la parcelle 52 (boisée, coin S.E) et la 412 pour rejoindre le boulevard de Lozère. (*Voir le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général - Direction de l'Environnement*).

Inventaire botanique

- Une demi-journée à 2 personnes, passant en revue les divers types d'habitats présents.
- Établissement de la liste des plantes supérieures (Fougères et plantes à fleurs).
- Saison favorable (reste des espèces printanières et semis des plantes de fin de saison).

Principaux types d'habitats

• **Formations forestières**

- 1. Boisement mélangé de feuillus

Présent à l'extérieur du fossé à l'Ouest et au Nord et à l'intérieur dans le coin Nord-Ouest. (*Les contours sont à préciser sur un plan allégé des détails inutiles pour cet usage*).

Chêne pédonculé et Frêne sont dominants. Flore assez riche et typique des bons sols : Mélisse par exemple abondante, Jacinthe, Sceau de Salomon, etc....(*à gérer en futaie irrégulière pour éviter les coupes sur de grandes surfaces : en pratique, couper les arbres dangereux, mais laisser, même morts ceux qui ne le sont pas*).

- 2. Boisement artificiel de Robinier

Occupe les parties Est et Sud du domaine, à l'intérieur et à l'extérieur. (*à cartographier*).

Peuplement implanté pour fixer les pentes sur sols remaniés. Cette essence appauvrit la flore (sinon le sol) et restreint la biodiversité végétale, puis animale. Plusieurs variantes dont l'une à flore herbacée dominée par le Brachypode penné, l'autre par la Ronce à transformer en boisement feuillu du 1er type, ce qui est possible à long terme sans travaux lourds. Couper les arbres dominés en respectant les feuillus voisins dont l'ombrage va gêner la repousse du Robinier très héliophile. Dévitaliser chimiquement (mais très soigneusement) les souches pour éviter la formation de drageons. Si le bois n' est pas évacué, il peut être enstéré et laissé sur place à la disposition de la faune (abris).

• **Formations arbustives**

- 1. Les fourrés

Occupent les bordures du chemin d'accès où ils constituent une lisière. Les principales essences sont l' Aubépine, le Prunellier, les Églantiers, le Fusain. On pourrait enrichir cette composition avec Cornouiller et Troène, non relevés sur le site.

Intérêt pour la faune aviaire (baies, sites de nidification, abris). Ces fourrés ont naturellement tendance à envahir les espaces herbacés (pourtour de la plateforme, fossés). *Il y a lieu de les contenir par broyage pour limiter leur extension.*

- 2. Les ronciers

La Ronce est présente à la fois en sous-étage de la Robiniaie, où ses peuplements ne sont denses qu' en cas de faible ombrage, et dans le fossé Nord-Ouest où elle envahit la prairie. En forêt, la fermeture du milieu va suffire pour contenir son extension. *Dans la douve, il y a lieu de broyer partout sauf quelques îlots utiles à l'avifaune, ou destinés à empêcher la pénétration des éventuels promeneurs.*

- 3. La lande

Un fragment de lande à Ajonc d' Europe et à Genêt à balais existe sur le talus à l'Est du pont donnant accès à la plateforme. *Cette formation végétale originale pour la région mérite d' être maintenue pour son intérêt entomologique. Il suffit de surveiller l'envahissement par les essences feuillues (coupe des sujets émergents) ainsi que le vieillissement des Ajoncs et Genêts (peu longévifs mais aptes à rejeter de souche) par des recépages à raison de 1/10 de la surface tous les ans.*

• **Formations herbacées**

Variées, elles peuvent se regrouper en 3 types :

- 1. Végétation ouverte des substrats durs ou tassés

La cour de la plateforme en est le type. Les plantes qui y poussent sont petites et éphémères en raison de la sécheresse du substrat. Les plus typiques sont la Canche Caryophyllée, la Véronique des champs, l' Orpin des rochers. Le devenir de cette végétation n'est pas assuré à long terme. L'apparition très lente d' espèces plus vigoureuses corrélative de l'ameublissement du sol va assurer le passage vers une végétation de prairie, analogue à celle des bordures de cette cour.

Le pied du mur de la terrasse est peuplé d'un curieux mélange de plantes forestières et de lisière dont les racines s'immiscent dans les fissures.

Le haut de la terrasse comporte aussi des espèces traditionnellement observées sur les substrats durs et arides comme le Pâturin comprimé, le Céraiste à 5 étamines ou la Cardamine hirsute.

- 2. Végétation haute de type prairial

La flore prairiale représente un stade de l'évolution naturelle de la végétation à partir du sol nu ou cultivé. A son tour elle est envahie par les arbres et arbustes, ce qui conduit au boisement. *On peut la maintenir par un (ou deux) fauchage(s) annuel(s).* Les formations prairiales occupent la périphérie de la plateforme, les rampes d'accès à la terrasse, et le fond du fossé Nord. *Elles sont menacées d'ombrage et d' envahissement et leur maintien nécessite un broyage puis des fauchages réguliers, assortis de dégagements latéraux des boisements contigus. Ces préconisations valent aussi pour les bordures du chemin d' accès ou encore pour les nouveaux espaces ouverts à créer en périphérie pour installer des points de vue sur la vallée.*

Ces prairies ou lisières sont des sites privilégiés pour l'entomofaune, laquelle sert d'alimentation aux oiseaux.

Il faut noter la nécessité d'évacuer la fauche, ou de la mettre en tas pour éviter l'eutrophisation qui se manifesterait par l'arrivée d'espèces nitrophiles (Ortie, Armoise par exemple).

- 3. Végétation rudérale des terres remuées

Il s'agit des "mauvaises herbes" présentes sur les décombres et/ou dans les cultures sarclées. Elles ne sont présentes qu'au coin Nord-Ouest du domaine, près des plus proches maisons. *Cette végétation ne peut se maintenir que par labour. On préférera la transformation en prairie par un fauchage annuel (ou 2 les premières années), ou en fourré puis en forêt en ne faisant rien.*

Conclusion

Le site possède une **flore assez riche** (173 espèces recensées, sans doute un peu plus en réalité), liée à la relative diversité des habitats, même s'il manque des zones humides et des substrats acides.

Il n' existe que **peu d'espèces rares**. La plus digne d'intérêt est la petite Orobanche, en situation précaire en haut de la rampe d'accès à la terrasse. On remarque aussi quelques espèces calcicoles comme la Sauge des prés ou le Brome érigé, peu communs dans la moitié Nord de l' Essonne.

Une **gestion peu coûteuse** de cet espace peut le rendre **propice pour la découverte de la flore** et de la faune des milieux ordinaires, en direction des écoles, centres de loisirs ou public attiré par la connaissance de la nature.

oooooooo

Annexe 1 : Plantes identifiées sur le site

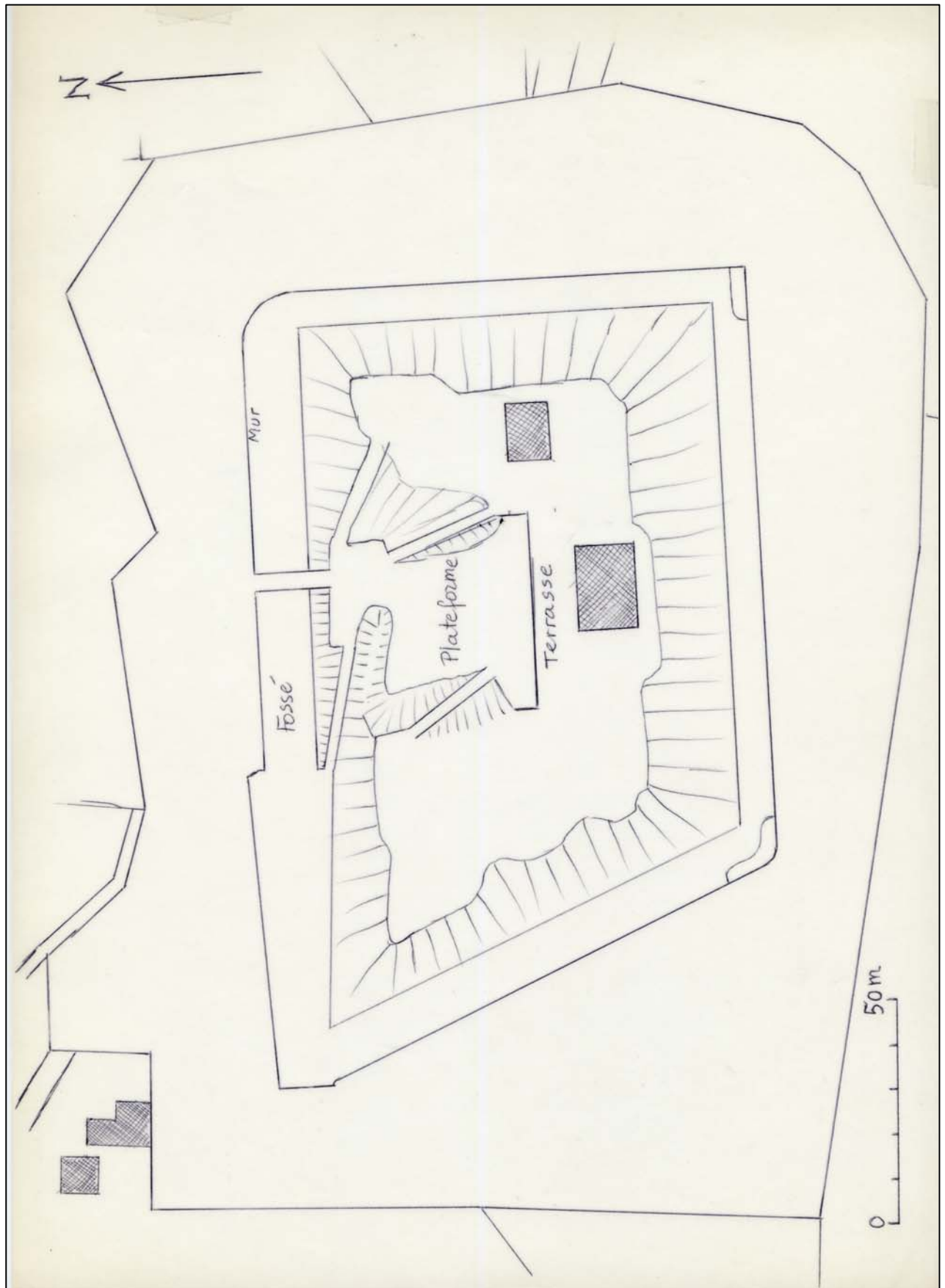
Annexe 2 : Plan sommaire de situation

Annexe 3 : Schéma topographique et géologique

Annexe 1

Flore sauvage de la Batterie de la Pointe (Jean GUITTET & Gérard ARNAL, juin 2000)											
Nom scientifique	Statut de naturalité	Statut de protection	Fréq. en Essonne								Forêt extérieure
				Global	Chemin	Plateforme	Pied du mur	Rampe Est	Terrasse	Bois intérieur	
Acer campestre L.	I		160	1	1						
Acer pseudoplatanus L.	N		182	1	1					1	
Achillea millefolium L.	I		196	1	1	1					
Agrimonia eupatoria L.	I		186	1	1						
Agrostis stolonifera L.	I		181	1	1						
Aira caryophylla L.	I		31	1		1					
Alliaria petiolata (M. Bieb.)	I		159	1	1			1			
Allium vineale L.	I		74	1	1	1					
Alopecurus pratensis L.	I		42	1						1	
Anagallis arvensis L.	I		181	1	1						
Anthoxanthum odoratum L.	I		106	1		1					
Arenaria serpyllifolia L.	I		166	1		1					
Arrhenatherum elatius (L.) P.	I		192	1	1	1					
Artemisia vulgaris L.	I		195	1	1	1					
Arum maculatum L.	I		131	1						1	
Asparagus officinalis L.	N		134	1		1					
Asplenium ruta-muraria L.	I		126	1			1				
Avena fatua L.	I		96	1		1					
Betula pendula Roth	I		156	1				1			
Brachypodium pinnatum (L.)	I		149	1	1	1					
Brachypodium sylvaticum	I		182	1						1	
Bromus erectus Hudson	I		69	1		1					
Bromus hordeaceus L.	I		158	1		1					
Bromus sterilis L.	I		190	1	1	1					
Bryonia dioica Jacq.	I		171	1	1		1				
Calystegia sepium (L.) R. Br.	I		175	1	1		1				
Campanula rapunculus L.	I		125	1	1	1					
Cardamine hirsuta L.	I		154	1				1			
Carex divulsa Stokes	I		82	1						1	
Carex sylvatica Hudson	I		165	1						1	
Castanea sativa Miller	N		133	1					1		
Centaurea thuilieri J.	I		98	1		1					
Cerastium fontanum Baumg.	I		167	1		1					
Cerastium glomeratum	I		124	1		1					
Cerastium semidecandrum	I		65	1				1			
Chaerophyllum temulum L.	I		157	1		1				1	
Chelidonium majus L.	I		183	1		1				1	
Cirsium arvense (L.) Scop.	I		196	1	1	1					
Cirsium vulgare (Savi) Ten	I		194	1		1					
Clematis vitalba L.	I		192	1	1	1					
Convolvulus arvensis L.	I		186	1		1					
Conyza canadensis (L.)	N		189	1		1					
Corylus avellana L.	I		193	1					1		
Crataegus monogyna Jacq.	I		193	1	1	1					
Crepis capillaris (L.) Wallr.	I		167	1	1	1					
Crepis setosa Haller fil.	I		144	1		1					
Cruciata laevipes Opiz	I		96	1		1					
Cytisus scoparius (L.) Link	I		126	1	1	1					
Dactylis glomerata L.	I		196	1	1	1					
Daucus carota L.	I		196	1	1	1					
Dryopteris carthusiana (Vill.)	I		101	1					1		
Dryopteris dilatata (Hoffm.)	I		60	1						1	
Dryopteris filix-mas (L.)	I		145	1					1		
Echium vulgare L.	I		99	1		1					
Elytrigia repens (L.) Desv. ex	I		179	1		1					
Epilobium angustifolium L.	I		63	1				1			
Epilobium montanum L.	I		48	1		1					
Epilobium tetragonum L.	I		154	1		1					
Erigeron annuus (L.) Pers.	N		52	1		1					
Eryngium campestre L.	I		136	1		1					
Evonymus europaeus L.	I		168	1		1					1
Festuca heterophylla Lam.	I		69	1							1
Festuca rubra s.l.	I		144	1		1					
Fraxinus excelsior L.	I		191	1	1	1					
Galeopsis tetrahit L.	I		95	1		1	1				
Galium aparine L.	I		196	1	1	1					
Geranium columbinum L.	I		109	1	1						1
Geranium dissectum L.	I		175	1		1					
Geranium molle L.	I		169	1		1					
Geranium pusillum L.	I		131	1		1					
Geranium pyrenaicum	I		132	1	1	1					
Geranium robertianum L.	I		189	1	1		1				
Geum urbanum L.	I		196	1	1	1					
Glechoma hederacea L.	I		189	1	1	1					
Hedera helix L.	I		196	1	1	1					
Hieracium umbellatum L.	I		56	1							1
Holcus mollis L.	I		86	1							1
Hordeum murinum L.	I		156	1		1					
Hyacinthoides non-scripta	I		111	1							1
Hypericum perforatum L.	I		192	1	1	1					
Hypochaeris radicata L.	I		177	1		1					
Ilex aquifolium L.	I		109	1						1	
Inula conyza DC	I		94	1		1					
Knautia arvensis (L.) Coult.	I		109	1	1	1					
Lactuca serriola L.	I		183	1		1				1	
Lactuca virosa L.	I		53	1		1					
Lamium album L.	I		181	1		1					
Lapsana communis L.	I		195	1		1					
Lepidium campestre (L.) R.	I		24	1		1					
Leucanthemum vulgare	I		110	1		1					
Linaria vulgaris Miller	I		160	1		1					
Lolium perenne L.	I		195	1	1	1					
Lonicera periclymenum L.	I		167	1		1					1
Medicago arabica (L.)	I		129	1		1					
Medicago lupulina L.	I		175	1	1	1					
Medicago sativa L.	N		137	1		1					
Melica uniflora Retz	I		104	1							1
Moehringia trinervia (L.)	I		135	1							1
Orobanche minor Sm. in	I		9	1						1	
Papaver rhoeas L.	I		163	1	1						
Parietaria judaica L.	I		131	1							1
Phleum pratense L. ssp.	I		95	1	1	1					
Phyllitis scolopendrium L.	I		48	1							1
Picris echioides L.	I		150	1	1						
Picris hieracioides L.	I		196	1	1	1					
Plantago lanceolata L.	I		196	1		1					
Plantago major L. ssp.	I		196	1	1					1	
Poa annua L.	I		195	1		1					
Poa compressa L.	I		78	1						1	
Poa nemoralis L.	I		152	1						1	
Poa pratensis L.	I		135	1		1					
Poa trivialis L.	I		158	1	1	1					
Polygala vulgaris L.	I		64	1							1
Polygonatum multiflorum	I		145	1							1
Polypodium vulgare L. s.l	I		133	1							1
Potentilla reptans L.	I		192	1		1					
Primula veris L.	I		121	1			1				
Prunella vulgaris L.	I		177	1					1		
Prunus avium L.	I		188	1	1					1	
Prunus spinosa L.	I		191	1	1						

Annexe 2
Plan sommaire de situation



Annexe 3
Schéma topographique et géologique

